

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 13 janvier :

Pharmacie De Michelena à Courpière

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29,21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).**DEPANNEURS/REMORQUEURS :**

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18**GENDARMERIE** : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78**RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière**

- 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68 -

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du mois : motricité de 10h à 11h).**Ateliers d'éveil** sur inscription et réservation : jeudi et vendredi de 9h15 à 11h**Dans les locaux sociaux** (Face à la Maison des Associations, Place Jean Payre)**MISSION LOCALE :**

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLiha (Améliorer l'habitat ancien - subventions aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les 1ers mercredis/mois, de 15h à 17h et les 3èmes mardis/mois, de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.**ASSISTANTES SOCIALES** : Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeudis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou 04 73 80 82 32****CPAM** : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30.**OPHIS** : Le 1er mardi de chaque mois de

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30. tél : 0810.25.63.10 - www.caf.fr**Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare****MSA Auvergne** : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,**Horaires** : 1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et le 2ème vendredi à partir de 13h30.**CARSAT Auvergne** : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.● **CIMETIERE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 01/2019 Semaine du 10 janvier au 17 janvier 2019

Madame le Maire, le Conseil Municipal et le Personnel Communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.

● **PLACE JULES FERRY**Le projet, revu par l'Architecte des Bâtiments de France, sera présenté aux habitants **le mercredi 16 janvier prochain à 16 heures** (sur place) par le bureau d'Études « Réalités » et la Municipalité.● **SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DÉCEMBRE 2018 - AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE**

Lors du Conseil Municipal du 17 décembre 2018, Madame le Maire a livré ces informations : « après le vif succès remporté par le bus du Département contre la fracture numérique (lors de la Foire du 16 octobre 2018), j'essaie d'impulser l'ouverture d'une Maison des Services Au Public (MSAP) à Courpière. »

C'est une structure de proximité permanente pour aider les habitants à faire leurs démarches administratives en ligne.

Les MSAP accueillent gratuitement les habitants qui ne sont pas équipés d'internet à domicile ou qui ne sont pas à l'aise avec ce moyen de communication.

Elles aident à la connexion avec les services publics en ligne et orientent vers le bon interlocuteur (Pôle Emploi, le Service des Impôts ou l'Agence Nationale pour les Traitements Informatisés des permis de conduire et des cartes grises par exemple). Elles mettent à disposition un ordinateur et une imprimante dans un local où un médiateur accueille le public et l'accompagne dans ses démarches.

Les premières discussions ont été menées par le Maire de Courpière avec le Service des Impôts, suite à la fermeture de la Trésorerie.

La compétence MSAP ayant été prise par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, les approches suivantes vont se poursuivre entre la Communauté de Communes et les autres partenaires possibles (Caisse d'Allocations Familiales, Assurance Maladie, Caisses de retraite...). L'objectif est d'obtenir de l'État le label MSAP qui nous ouvrirait le financement d'une partie des frais de fonctionnement de ce futur équipement communautaire à Courpière.

Une Maison de Services Au public s'adresse à tous, pas seulement les plus fragiles ou les plus âgés. Les MSAP qui sont ouvertes en France actuellement signalent que la tranche d'âge la plus utilisatrice est celle des 25 à 49 ans.

Nous ne pouvons pas ignorer les problèmes que va créer la décision du Gouvernement de dématérialiser tous les services de l'État d'ici 2022 !

Il nous faut gérer cette transition brutale le mieux possible pour les habitants, en accompagnant les personnes inexpérimentées pour les rendre progressivement autonomes.

Par ailleurs le Service des Impôts accepte d'organiser des permanences sur rendez-vous en Mairie de Courpière pour répondre notamment aux questions sur le prélèvement à la source (voir encadré ci-dessous).

● **MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SERVICE DE RÉPONSES AUX QUESTIONS FISCALES SUR RENDEZ-VOUS A COURPIÈRE****La Direction Départementale des Finances Publiques du Puy-de-Dôme informe ses usagers qu'à compter du 1er janvier 2019, un nouveau service de réponses aux questions fiscales sur rendez-vous est mis en place à la mairie de Courpière.****Tous les premiers mardi de chaque mois, un agent du centre des finances publiques de Thiers vous recevra dans un bureau de la mairie de Courpière pour répondre à vos questions d'ordre fiscal.**Ce nouveau service permettra aux usagers d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles. Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au numéro suivant : 04.73.51.06.78

Fermeture exceptionnelle des services de la Mairie le jeudi 10 janvier à 16h30.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 10h00 à 11h30

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillierat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,

Xavier Gosselein, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du

mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°
d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi, mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du lundi au
samedi. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

● UNE DEUXIÈME CHAMBRE FUNÉRAIRE A COURPIÈRE

Nous avons reçu le 6 novembre 2018, un courrier du Préfet demandant l'avis du Conseil Municipal sous 2 mois (donc avant le 6 janvier 2019) sur la création d'une chambre funéraire sur la parcelle BM 1147.

C'est un terrain libre de toute construction, le long de la RD 906, à côté de la pépinière « les Jardins de la Dore ».

La demande émane des Pompes Funèbres CHEYNOUX, filiale de DABRIGEON qui a un rayonnement départemental et qui est notamment déjà installée sur Thiers et Lezoux.

Suite à l'avis du Conseil Municipal, c'est le Préfet qui prend la décision d'autorisation.

● JEUNESSE

#FaisBougerCourpière

Tu as de 16 à 25 ans?

Tu as des idées et envie d'agir pour ta commune ?

C'est l'occasion de faire entendre ta voix!

La Municipalité souhaite impliquer toujours plus les jeunes courpiérois dans les projets de leur ville avec un espace de dialogue et d'actions.

Mohammed Oulabbi, adjoint à la solidarité, accom-

agné d'un élu, met en place une permanence

chaque samedi matin de 10h30 à 12h00

à partir du samedi 26 janvier 2019

jusqu'au 16 février inclus

au local sous la mairie (près de la poste)

Tu pourras:

- t'exprimer sur ta vision de la ville ainsi que sur tes attentes et les envies des jeunes de ton âge
- proposer et défendre des projets en faveur de la jeunesse
- avoir des informations pratiques et utiles (emploi, formation, logement, transport, santé...)
- contribuer au mieux vivre ensemble

Alors viens vite: on t'attend vendredi!



● CAHIER DE DOLÉANCES

A la demande de l'Association des Maires Ruraux de France, je mets un cahier de doléances à la disposition des citoyens ruraux aux heures d'ouverture de la Mairie jusqu'au 15 janvier 2019.

Le but est de recueillir un maximum d'éléments factuels à faire remonter lors des réunions locales et nationales comme l'a proposé le premier Ministre.

Christiane SAMSON, Maire de Courpière

● REPORT DE LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

A compter du 1er janvier 2019 est mis en place le répertoire électoral unique (REU) et permanent dont la tenue est confiée à l'INSEE. Cette réforme facilite notamment l'inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu'à quelques semaines avant le scrutin et non plus jusqu'au 31 décembre de l'année précédent le scrutin.

A titre transitoire, pour tous les scrutins se tenant entre le 11 mars 2019 et le 1er janvier 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin.

Ainsi, pour les élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Cette demande d'inscription continue de se faire en Mairie aux jours et heures d'ouverture.



● CALAMITÉS AGRICOLES

L'arrêté du préfet du Puy-de-Dôme du 21 décembre 2018 reconnaît Courpière comme ayant subi ce préjudice en août 2018. Les agriculteurs éleveurs concernés peuvent faire leur télédéclaration et leurs demandes d'indemnité sur l'outil Télécam à compter du 8 janvier 2019. Cette information est également en ligne sur le site internet des services de l'État à cette adresse : <http://www.puy-de-dome.gouv.fr/calamites-agricoles-pertes-de-recolte-sur-prairies-a7284.html>

● CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

La chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme a le plaisir de vous informer **qu'à compter du 14 janvier 2019**, ses équipes pourront vous recevoir et accueillir, chaque lundi, dans de nouveaux locaux situés :

Rue Baruptel – La Croix Blanche – 63300 Thiers

Les coordonnées téléphoniques et adresses mails restent inchangées :

Tél : 04 73 80 10 06

Mail : dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

● ESPACE COUBERTIN

A compter du 7 janvier 2019, le secrétariat de l'Espace Coubertin s'occupera des dossiers de location des salles et de vos réservations. Attention ! Les dossiers remplis sont à ramener au secrétariat de l'Espace Coubertin. Rens. et réservations : 04 73 53 14 45

● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Exposition des caricatures de Jean-Marc BOROT : du 15 janvier au 15 mars

Nous débutons notre thématique sur le rire et l'humour par une exposition de caricatures de Jean-Marc BOROT, illustrateur et caricaturiste !

Venez découvrir ses caricatures d'artistes de cinéma ou de la chanson, de sportifs ou encore de politiques !

Aux heures d'ouverture de la bibliothèque, renseignements au 04-73-51-29-55



● ECOLES PUBLIQUES MATERNELLE ET PRIMAIRE

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 vont commencer.

Elles auront lieu du 7 janvier au 31 janvier 2019.

Nos écoles risquent une fermeture de classe.

Si vous êtes concernés par l'inscription d'un enfant pour septembre 2019 à l'école maternelle ou élémentaire ou si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage de concerné, merci de prendre contact avec les écoles.

Ecole maternelle auprès de Mme Gardin au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h30 ou le lundi toute la journée.

Ecole élémentaire auprès de Mme Bretel au 04.73.53.04.00 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis.

Vous pouvez aussi vous inscrire en mairie. *Nous avons besoin de vous.*

● THIERS DORE ET MONTAGNE - PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE COURPIÈRE (PIG)

Des projets de travaux ?

N'hésitez pas à vous renseigner, des subventions existent (économie d'énergie, adaptation au handicap ou à la perte d'autonomie, maintien à domicile, amélioration de son logement, logement locatif, réhabilitation de logements vacants...)

Permanences d'information des propriétaires au Pôle social, place Jean Payre (à côté de la bibliothèque) jusqu'à juin 2019:

Le 1^{er} mercredi du mois de 15h à 17h (pas de permanence le 2 janvier et le 1^{er} mai 2019).

Le 3^{ème} mardi du mois de 10h à 12h.

Pour plus de renseignements, contactez le 04 73 42 30 80.

Infos Associatives

● LES AINÉS DE LA DORE

L'assemblée générale des Aînés de la Dore aura lieu **le samedi 12 janvier à 11 heures à la salle d'animation.**

La remise des cartes d'adhérents se fera à partir de 10 heures.

Les personnes, non adhérentes, qui seraient intéressées par nos activités seront les bienvenues.

● ART, CULTURE ET PATRIMOINE

Faut-il avoir peur du cannabis ?

A.C.P. propose dans le cadre de ses soirées à thème
au Rex le mardi 15 janvier à 20h30

CANNABIS : DROGUE OU MÉDICAMENT ?

par Philippe HIEGEL

Pour répondre à cette question sans verser dans l'optimisme béat, ni le catastrophisme, il faut déjà se demander ce qu'est une drogue par rapport à la santé. Ensuite, le cannabis étant la drogue illégale la plus couramment consommée dans le monde et particulièrement en France, il convient de connaître exactement cette denrée désignée sous une multitude de noms divers : herbe, foin, fumette, marie-jeanne, chichon, etc. Les modes de consommation, les effets immédiats et à long terme seront détaillés, ce qui conduira à préciser ce qu'est le THC, principe actif du cannabis. Enfin, après avoir traité le problème du cannabis face aux lois, il sera répondu à la question souvent posée : le cannabis peut-il ou non être un médicament ?

L'adjudant HIEGEL, spécialiste des toxicomanies, s'efforcera de combattre aussi bien les préjugés alarmistes que les fausses informations trop rassurantes, son but étant de dire **la vérité sur la drogue** en répondant aux questions posées par le public.

Christian FEUVRIER, gendarme retraité Courpiérois, assistera l'adjudant Hiegel.

Entrée : 5 € - Gratuité pour les scolaires et étudiants

Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 14 au 18 janvier

Lundi : endives rouges et jaunes à l'emmental, rôti de porc à la graine de moutarde, blé pilaf, yaourt ou fromage, poire à la menthe.

Mardi : velouté de butternut, bœuf au cumin, chou braisé, yaourt ou fromage, fruit.

Jedi : salade de batavia, filet de truite bio à la crème, pâtes bisées, yaourt de la Terrasse, pommes de Sauviat.

Vendredi : duo de betteraves (crues et cuites), manchon de poulet grillé, haricots verts persillés, fromage, riz au lait.

● A SAVOIR

La Poste : fermée le mardi 15 janvier le matin. Réouverture le même jour à 14h.

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Samedi 12 janvier : 18h30 à Olliergues
Dimanche 13 janvier : 10h30 à Courpière

● LOCATIONS

Dans cette rubrique le rôle de la Commune se borne à diffuser des annonces à la demande de Courpiérois sans garantir la qualité de l'offre ni le bien fondé de son prix.

- **A louer appartement F2** - 2^{ème} étage - 45m2 en Centre ville - double vitrage - calme et lumineux - cabine douche - cuisine aménagée - Proche tout commerces - 280 € + 40 € charges (eau, ordures ménagères, nettoyage commun) - Tél.: 06.15.42.30.93

- **A louer 3 pièces** de 85 M2 + terrasse - Très clair - centre ville - cuisine américaine équipée dans salon / salle à manger - couloir - 2 chambres - salle de bains douche italienne - WC séparés - VMC - entrée sécurisée - Loyer + charges 507 € - Contact : 06 11 85 78 12.

- **A louer F1 état neuf** 35 m2, 1^{er} étage - Chauffage électrique - 300€ + 20 € charge - tél : 06.85.72.680

- **A louer grand F3 de 90 m2** à côté de la Gare - 2 chambres - 1 cuisine - 1 grand séjour / salle à manger - 1 salle de bains - WC - 1 dressing - contact : 06 30 49 21 30

- **Recherche jardin** clôturé en location pour élever des poules - Tél : 06 09 58 07 89

LOGEMENTS OPHIS : 04.73.41.16.16

Résidence Pré de l'Hospice 1 : **Appartement type 1bis** de 31m² au RDC à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 249.21€ charges comprises.
- **Appartement type 4** de 75m² au 3ème étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible de suite. Chauffage collectif. Loyer 495.51€ charges comprises.

Prairie Martel : **Pavillon de type 3** de 72m². Dispose d'un garage et d'un jardin. Disponible en avril 2019. Chauffage individuel électrique. Loyer 483,25€ charges comprises.

Résidence Pré de l'Hospice 2 : **Appartement type 5** de 95m² au 1^{er} étage. Présence d'un balcon. Disponible en février 2019. Chauffage électrique mixte. Loyer 591.92€ charges comprises.

Résidence Les Rioux : **Appartement type 3bis** de 71m² au 2^{ème} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 391,77€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

Infos Associatives (suite)

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE

Assemblée générale du CAC : le dimanche 20 janvier 2019 à 10h00
au local du Comité - 12 rue de l'abbé Dacher 63120 COURPIÈRE.

● FOYER LAÏC - SECTION JEUX DE SOCIÉTÉ

Le Foyer Laïc propose un après-midi jeux de société de 14h à 17h à la salle d'animation de Courpière

- Le dimanche 20 janvier

- Le dimanche 17 février

- Le mercredi 20 février

Venez découvrir ou redécouvrir des jeux de société moderne et ancien pour toute la famille (de 2 à 99 ans).

Gratuit et ouvert à tous !!!

Pour plus de renseignement; Julie TIXIER au 06.08.13.55.26
ou jmjouer.courpiere@gmail.com

● CINÉMA LE REX - 04.73.53.19.72.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE - Japon 2018 - Drame - 2h01

Au retour d'une nouvelle expédition de vol à l'étagage, Osamu et son fils recueillent dans la rue une petite fille qui semble livrée à elle-même.

OSCAR ET LE MONDE DES CHATS - Chine 2018 - Animation, Famille - 1h27

Oscar est un chaton qui vit paisiblement avec son père Léon, un gros chat d'appartement.

MAUVAISES HERBES - France 2018 - Comédie - 1h40
Wael, un ancien enfant des rues, vit en banlieue parisienne de petites arnaques qu'il commet avec Monique, une femme à la retraite qui tient visiblement beaucoup à lui.



Séances:

Vendredi 11 janvier - 20h30
Lundi 14 janvier - 20h30

Séance :

Samedi 12 janvier - 17h30

Séances:

Samedi 12 janvier - 20h30
Dimanche 13 janvier - 17h30

Sport

● TEAM DORE ÉVASION

L'assemblée générale de l'association se tiendra le **vendredi 12 janvier à 18h30** à la **salle d'animation**.

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Les dirigeants et joueurs de l'USC remercient toutes les personnes qui leur ont fait bon accueil pour les calendriers. Ils vous souhaitent une bonne année 2019.

Pendant cette période de trêve, ils en profitent pour organiser leur traditionnel

**CONCOURS DE BELOTE
LE SAMEDI 19 JANVIER
SALLE D'ANIMATION**



INSCRIPTIONS DE 14H A 15H

Lots : 2 cochons détaillés, 1 lot à chaque participant

Toutes les bonnes volontés : parents, joueurs, dirigeants, sympathisants du club sont appelées à se mobiliser pour prêter main forte pour l'organisation et pour venir jouer afin de soutenir financièrement le club

*Le Président
Gérard Suarez*

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON

Bulletin Municipal n° 01-2019